



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:26-34863>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **26-34863**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Conseil Départemental de la Gironde

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22330001300016

**Ville :** Bordeaux

**Code postal :** 33074

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 33

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1803468>

**Identifiant interne de la consultation :** 2026-0027

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Contact uniquement par Aws

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : ou kit réponse Formulaire Dc2 : ou kit réponse et Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun cas d'exclusion des procédures de marchés publics
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffre d'affaires moyen annuel Nombre de cadres : kit réponse
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Références sur des services spécifiés : kit réponse

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 05/05/2026 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Collectivité territoriale

**Critères d'attribution :** Valeur technique : appréciée au regard du cadre de réponse technique (annexe n°2 du présent règlement de la consultation), : Critère 1 : Méthodologie d'intervention pour la maintenance curative notée sur 20 points et Critère 2 : Outils de réactivité mise en place afin d'assurer la continuité de service dans le cadre d'un dysfonctionnement y compris approvisionnement noté sur 10 points : 30% Valeur environnementale : appréciée au regard du cadre de réponse environnementale (annexe n°2 du présent règlement de la consultation) concernant la gestion et la traçabilité des déchets générés par la prestation noté sur 10 points : 10% Prix : 1- Dqe noté sur 50 points Critère 1 : maintenance préventive notée notée sur 20 points Critère 2 : main d'oeuvre curative notée notée sur 10 points Critère 3 : prestations annexes notées sur 10 points Critère 4 : prix d'1 groupe électrogène noté sur 10 points 2- Coefficient de revente noté sur 10 points : 60%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes du département de la Gironde

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 50324200

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le présent accord-cadre est conclu de sa date de notification jusqu'au 31/12/2026. Il pourra ensuite faire l'objet de 2 reconduction(s) tacite(s) d'un an au 1er janvier de chaque année sans que son terme ne puisse excéder le 31/12/2028. Le prestataire ne peut s'y opposer. L'éventuelle décision de non reconduction sera notifiée dans un délai maximal de 2 mois avant la date de fin de la période considérée et n'ouvrira pas droit à indemnité au titulaire. La reconduction de façon anticipée pourra également avoir lieu en cas d'atteinte du montant maximum au cours de ladite période. Dans ce cas, une notification écrite de la reconduction sera adressée au titulaire. S'agissant d'un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelles, les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité du présent accord-cadre. Le présent accord-cadre est soit mono-attributaire

**Lieu principal d'exécution du marché :** DEPARTEMENT DE LA GIRONDE 33000 - BORDEAUX

**Durée du marché (en mois) :** 30

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Pièces constituant l'offre : 7. Le cahier des charges et ses éventuelles annexes établis selon le modèle joint, dont le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) arrondis au centième impérativement, dûment complétés (fichier nommé AE, mis au format .pdf et Excel exploitable). Ce cahier des charges sera éventuellement accompagné des demandes d'acceptation des sous-traitants, et d'agrément des conditions de paiement, par les sous-traitants désignés au marché (fichiers nommés sous\_traitants). 8. Le détail quantitatif estimatif complété, (fichier nommé DQE) (document non contractuel). 9. Le(s) catalogue(s) et leur(s) tarif(s) remis(s), si le candidat en possède (en version numérique au format Excel ou en accès dématérialisé gratuit) 10. Cadre de réponse technique et environnementale (fichier nommé CR - VT-VE), comprenant les éléments suivants : Pour la partie technique : - Méthodologie d'intervention pour la maintenance curative ; - Outils de réactivité mise en place afin d'assurer la continuité de service dans le cadre d'un dysfonctionnement y compris approvisionnement. Pour la partie environnementale : la gestion et la traçabilité des déchets 7-2-Jugement des offres L'acheteur public pourra autoriser tous les

soumissionnaires concernés à régulariser les offres irrégulières. L'acheteur public choisira l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés suivants : Valeur financière : Prix pondéré sur 60 points : basé sur le DQE : 1- DQE noté sur 50 points Critère 1 : maintenance préventive notée notée sur 20 points Critère 2 : main d'oeuvre curative notée notée sur 10 points Critère 3 : prestations annexes notées sur 10 points Critère 4 : prix d'1 groupe électrogène noté sur 10 points 2- Coefficient de revente noté sur 10 points Valeur technique pondérée sur 30 points, appréciée au regard du cadre de réponse technique (annexe n°2 du présent règlement de la consultation), décomposés comme suit : Critère 1 : Méthodologie d'intervention pour la maintenance curative notée sur 20 points Critère 2 : Outils de réactivité mise en place afin d'assurer la continuité de service dans le cadre d'un dysfonctionnement y compris approvisionnement noté sur 10 points. Valeur environnementale pondérée sur 10 points, appréciée au regard du cadre de réponse environnementale (annexe n°2 du présent règlement de la consultation) concernant la gestion et la traçabilité des déchets générés par la prestation. Recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux 9 rue Tastet BP 947 33063 Bordeaux Cedex Tél : 05 56 99 38 00 - Fax : 05 56 24 39 03 greffe.ta-bordeaux@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé précontractuel possible jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel devant la juridiction administrative saisie au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution OU référé contractuel après la signature du contrat. Recours en contestation de validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées de l'attribution du marché (en vertu de l'arrêt du CE du 04/04/2014, Département Tarn et Garonne, n° 358994)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2026**